

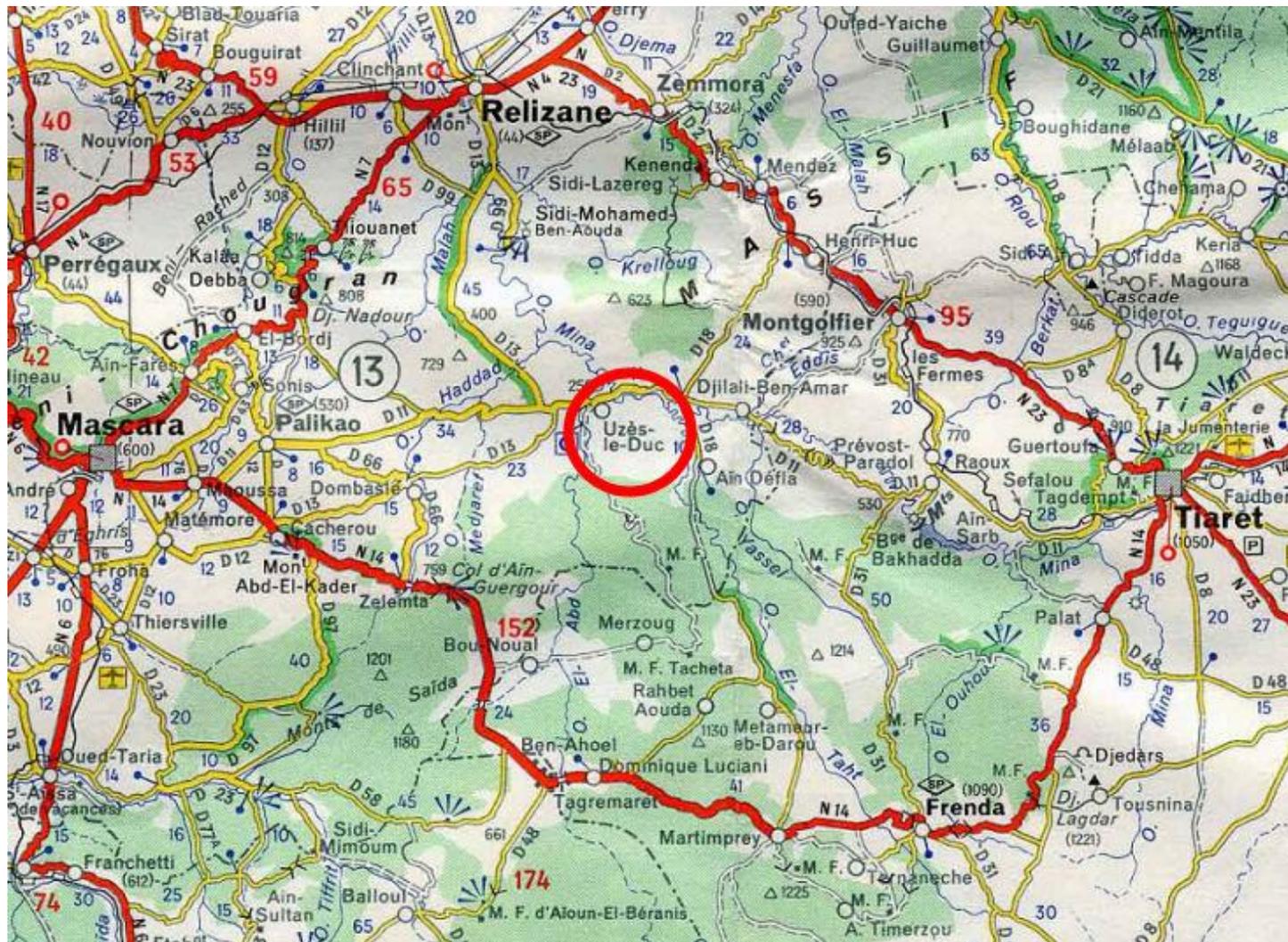
INFO 539 UZES LE DUC

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village d'UZES LE DUC devenu OUED EL ABTAL à l'indépendance

Culminant à 255 mètre d'altitude, cette commune de l'Ouest algérien, à 50 km à l'Est de MASCARA, est située au centre de deux petites localités : DOMBASLE à 23 Km au Sud-ouest. ; HENRI HUC à 24 Km au Nord-est



Présente Turquie 🇹🇷 1515 - 1830

1536 : Hamid EL-ABD, ex-émir de TENES et de MOSTAGANEM, s'allie aux espagnols contre KHAIR-EDDINE.

1545 : Mort de Hamid EL-ABD à MOSTAGANEM enterré au MATEMORE.

1701 : Transfert de la capitale du Beylik de l'Ouest (EL-GHARB) de MAZOUNA à MASCARA.

1742 : Assassinat (cliquez sur la sphère) de Mohamed Abou-Taleb EI-MEDJADJI, bey du Beylik de l'Ouest.

1804 : Bataille de FORTASSA (située entre les Oueds MINA et EL-ABD près de RELIZANE). Victoire d'Ibn Chérif DERKAOUI sur les Turcs. Désormais à partir de cette date l'Oued MINA devient « Oued EL-ABTAL ».

Présence française 🇫🇷 1830 - 1962

La haute plaine de MASCARA, qui avait été le centre de la résistance arabe, fut colonisée plus tard que celle de TLEMCEM (1842/1897), plus tard que celle de SIDI BEL ABBES (1849/1875). Sans doute la banlieue de MASCARA fut cultivée dès 1841, et, pour assurer les communications avec PERREGAUX, DUBLINEAU fut créé en 1851. Mais la véritable exploitation agricole ne commença qu'après 1870.

La Haute Plaine de MASCARA reçut donc les éléments essentiels de sa colonisation dans une période assez restreinte, de 1873 à 1878.

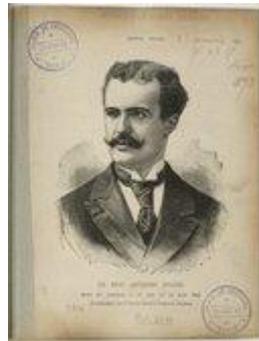
Le chemin de fer suivit immédiatement les colons : en 1879, était inauguré la ligne de PERREGAUX à SAÏDA (120 Km), en 1886, MASCARA était relié à cette ligne par un embranchement de 12 Km.

C'est ainsi que le Centre d'UZES le DUC a été créé en 1884, sous le nom de FORTASSA, dans le département d'ORAN d'alors.

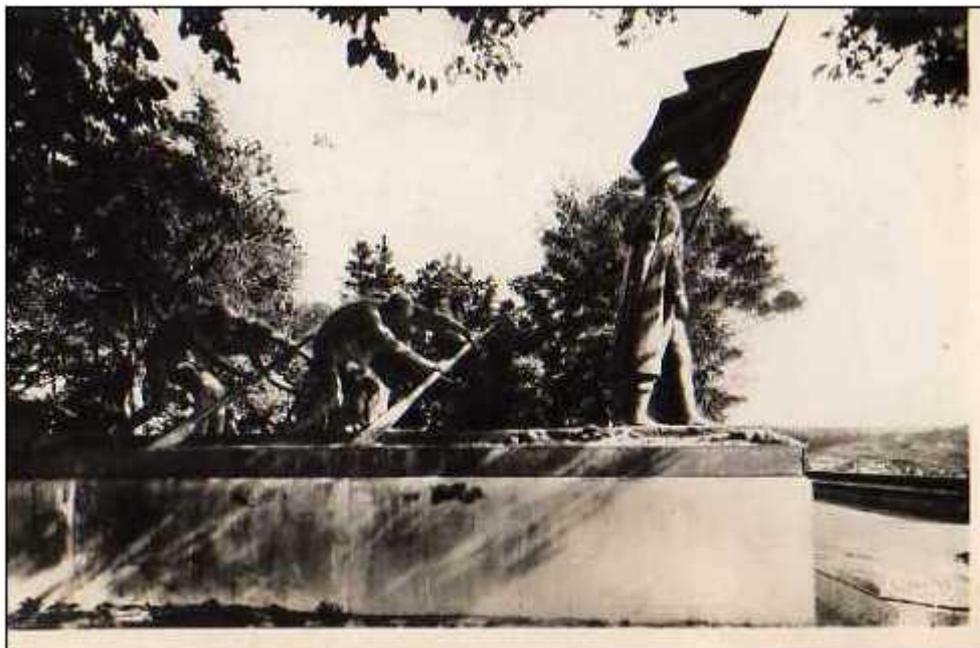


Mairie

Son nom est destiné à honorer Jacques de CRUSSOL, Duc d'UZES, qui sera tué en explorant le CONGO en 1893. Un monument lui a été consacré à UZES (Gard).



Jacques de CRUSSOL (1868/1893)



Myaso

www.delcampe.net

COMMUNE MIXTE

L'Arrondissement de MASCARA (d'alors) comprenait 4 Communes mixtes regroupant 141 277 habitants :

- **CACHEROU (196 804 ha)**
- FRENDA (280 675 ha)
- MASCARA (204 628 ha)
- SAÏDA (367 261 ha).

Les communes mixtes, comme celle de **CACHEROU** dont le centre administratif était **PALIKAO**, ont été créées en Algérie à partir des années 1860 et surtout 1870 quand le gouvernement militaire (avec un général-gouverneur à Alger) céda la place à un gouvernement civil et à une administration civile (et un gouverneur-général civil à Alger).

CACHEROU : Créée par arrêté gouvernemental du 25 août 1880 (territoires distraits de la commune mixte de FRENDA, du territoire militaire). Supprimée par arrêté du 23 octobre 1956.



PALIKAO : Centre de population créé par décret du 28 janvier 1870, au lieu dit Ternifine, érigé en commune de plein exercice par décret du 5 mars 1880.



UZES LE DUC était alors intégrée à cette structure administrative.

Source : Rapport de Mr PEYERIMHOFF (1906) – Transmis par Mr Hervé NOEL, du C.D.H.A

Superficie 2 923 hectares divisés en 80 concessions agricoles et 19 lots industriels.

Origine des terres : 1 353 hectares appartenant à l'Etat et 1 570 achetés à l'amiable aux douars communes OUED EL TAT et OUED EL ABD (ancienne Tribu des CHELLOG) moyennant 69 478 francs,

Dépenses d'Installation : 640 000 francs,

Peuplement primitif : 29 immigrants et 70 algériens sur lesquels 17 immigrants et 37 algériens sont restés en possession.

Eléments nouveaux : 18 algériens, 6 étrangers et 3 indigènes,

Mouvement de la population : 142 habitants en 1886 – 485 habitants en 1901 dont 222 français, 193 indigènes et 70 étrangers dont 4 marocains,

Naissances : de 1872 à 1902 = 118,

Décès : de 1872 à 1902 = 193,

Situation économique :

Superficie complantées (1) en :

Céréales.....	4 010 hectares,
-Vignes.....	50 hectares,
-Jardins (cultures maraîchères et arbustives)....	30 hectares,

(1) Dans ces chiffres se trouvent compris les terrains acquis par les Colons d'UZES LE DUC en dehors du territoire de colonisation.

Bétaills :

-Bœufs (40) – Moutons et Chèvres (2 000) – Chevaux et Mulets (125),

Matériel agricole :

-Charrues.....350 valant 35 000 francs
-Autres instruments agricoles.. 90 " 60 000 francs,
-Constructions agricoles.....110 " 250 000 francs,

Industrie :

Moulin à farine.....1 " 10 000 francs,

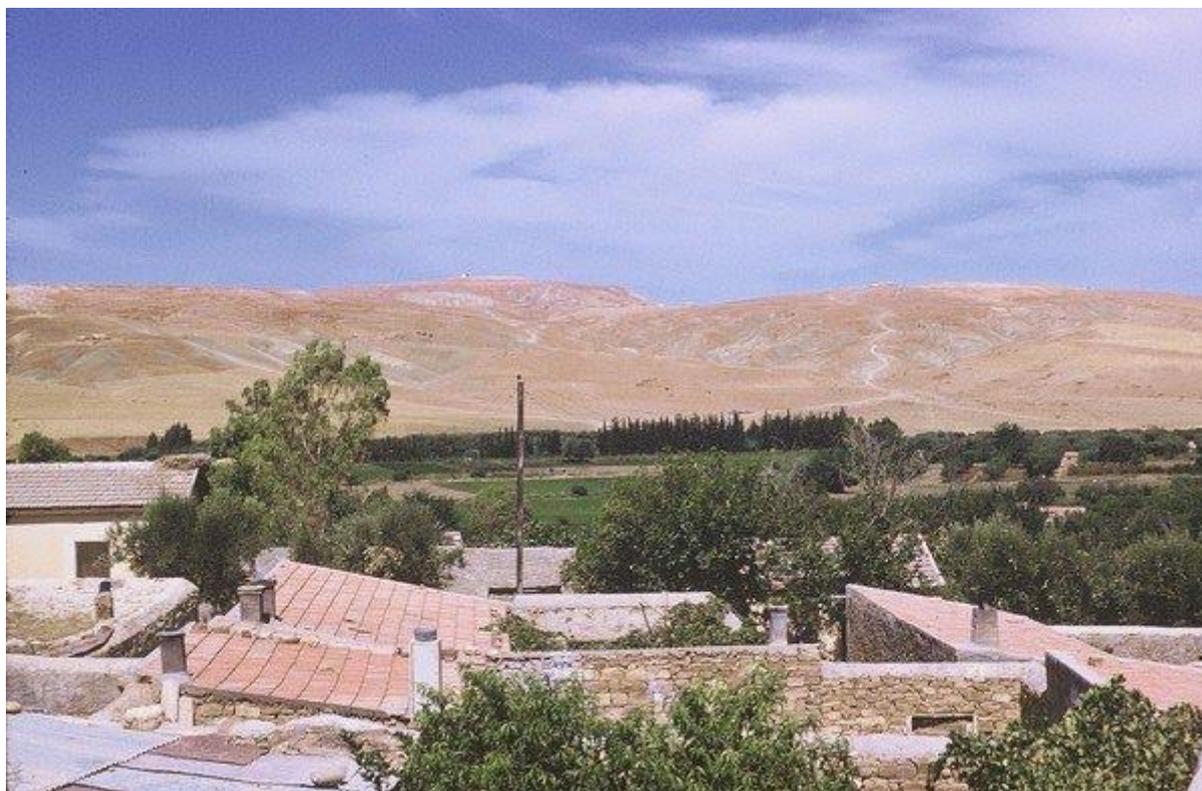
Observations générales : Par suite de sa situation entre deux rivières, la MINA et l'Oued EL ABD, le village d'UZES LE DUC a été, dans les débuts très éprouvé par les fièvres paludéennes. Aujourd'hui la situation sanitaire s'est sensiblement améliorée sous l'action des plantations ainsi que des travaux récemment effectués pour y amener l'eau des sources du MEDJAREF. D'autre part, les terres composant les lots de culture, étaient de qualité médiocre, et dans nombre de concessions, 10 à 15 hectares seulement sur 30 à 35, pouvaient être cultivés avec de réels profits.

L'ouverture de la voie ferrée de MOSTAGANEM à TIARET a contribué à relever UZES LE DUC qui tend à devenir un centre commercial important. Il s'y tient, tous les lundis, un marché très fréquenté par les indigènes des Communes Mixtes de FRENDA, LA MINA et CACHEROU.

Situation des Indigènes : La population indigène a retiré de sérieux avantages de la création d'UZES LE DUC.

Indépendamment du travail qu'elle trouve chez les colons, principalement au moment des labours et des moissons, elle a, à proximité, un marché où elle peut facilement écouler tous ses produits, en même temps que s'approvisionner de marchandises et fournitures nécessaires à sa consommation.

Au dénombrement de 1886, deux ans après la création d'UZES LE DUC, la population de la tribu des CHELLOG était de 2739 âmes, en 1891 elle était de 3102, et en 1901 de 3752, soit une augmentation de 1013 unités en quinze années.



SOUVENIRS

Monsieur Jules ALCARAS : « UZES LE DUC était un petit village avec une démographie européenne très faible par contre entouré par un nombre très important de Douars dominés par des familles de fellahs.

L'activité du secteur était orientée vers les céréales (européens) et l'élevage bovins et ovins pour la population Arabe. Les rendements étaient faibles. Les échanges économiques se faisaient soit vers PREVOST PARADOL soit vers Djilali Ben Amar.

Cette région était classée ZONE INTERDITE, dès début 1960..seuls les fellaghas circulaient...

J'accompagnais souvent mon père, je l'aidais sur le plan comptable, il était responsable de la CAPER, société créée par l'administration française pour l'exploitation de 2 000 Hectares, terres abandonnées et cédées à l'état français suite aux incendies des surfaces emblavées et des bâtiments.

L'aventure de mon père s'est terminée le 27 juillet 1962, il voulait interdire à des jeunes le vol de sacs de blé et ils l'ont menacé de le faire passer dans le broyeur de la moissonneuse batteuse.

Le chauffeur, un ex fellagha, lui a conseillé fermement de l'accompagner le soir à l'aéroport.... »

Madame PENALVA Monique : « J'ai vécu à UZES le duc, à la grande maison qu'on appelait l'administration, avec mes parents et mon frère ; j'étais du temps où le maire était monsieur LEVY. On avait des ouvriers qui s'appelaient KADER, BACHITTI et je me rappelle du magasin où j'allais très souvent, c'était une caverne d'Ali BABA. Je me souviens aussi du café d'UZES le duc, qui avait été décoré par M. HOKA, qui travaillait avec mon père ; de l'école où j'ai appris le français ainsi que l'arabe, j'habitais la rue principale, celle où il y avait la Poste. Je me souviens de Melle Suzanne, l'épicière, ainsi que des CALMETTES où j'allais chercher du lait.... »

Madame CALMETTES Annie : « Souvenirs souvenirs!!! Annie HAMOT, fille de Josette et Henri CALMETTES, petite fille de Jean et Jeanne CALMETTES ».

Mr LEPINEUR Henri : « Je ne sais pas, si ces renseignements vous seront utiles, je suis métropolitain mais ayant vécu quelques années en Algérie et plus particulièrement à UZES le Duc où j'ai enseigné à l'école primaire de ce village (1960-1962). Cette bourgade est restée au fond de mon cœur, pour mille et une raisons. Le directeur de l'école s'appelait MONSIEUR OULD ALI et je crois savoir que cette famille est très honorée dans la willaya de MASCARA où je suis retourné il y a six ans et j'ai pu parler de mes souvenirs à des mascaréens de mon âge ... »

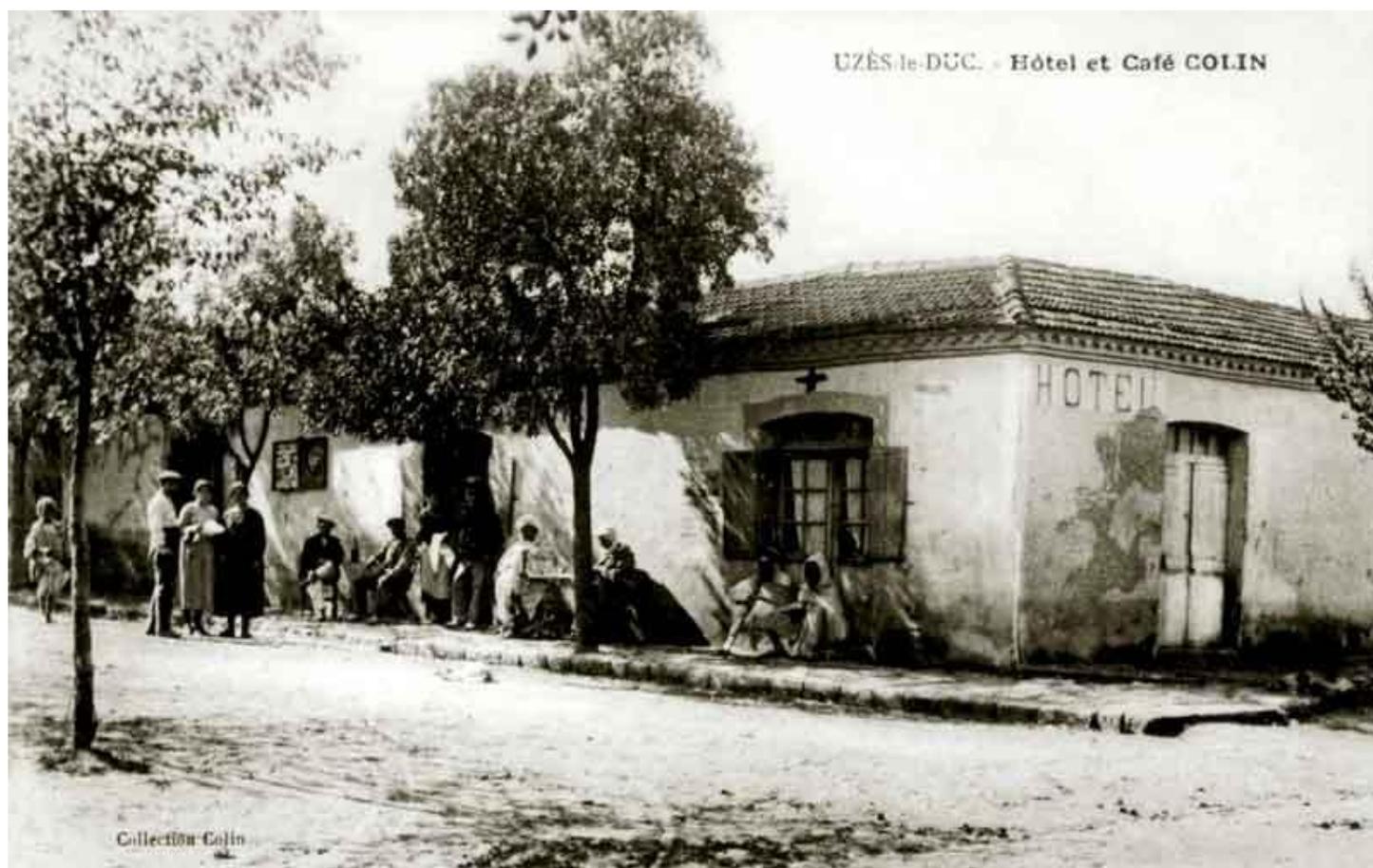
Mr FABRE : « J'ai vécu à UZES jusqu'à l'âge de 4 ans (1956). Ma mère était institutrice et ma grand-mère paternelle madame MARTY ».

Mr ZINEB Khellafi : « Bonjour je suis originaire d'UZES le duc, je cherche mes copines Guilaine CALMETTES, sa soeur Martine et leur frère Didier. Ce sont les enfants d'Yvette et Louis, ils habitaient RELIZANE et venaient chez leurs grands parents à UZES le duc... ».

Mr VALLIER Pascal : « Mon père (Fernand VALLIER) et sa famille ont vécu dans ce village jusqu'en 1948 ; je cherche à m'y rendre prochainement mais j'éprouve quelques difficultés à avoir des renseignements »

Anonyme (uzesleduc06) : « Bonjour, j'ai vécu à UZES le Duc. Mon père était receveur des Postes jusqu'en 1949, date à laquelle il a été assassiné. Cet événement avait donné lieu à un procès et à la condamnation de son agresseur. J'ai été à l'école d'UZES le Duc, proche de la Poste, de la Mairie et de la gendarmerie. Je ne me rappelle pas de mes camarades, sauf du fils d'un employé de la Mairie qui s'appelait COCU. Avec mon père, nous allions souvent manger au restaurant de la grande rue d'UZES le Duc. On se rappelle du Docteur, dont la fille habite Nice et du Maire, Mr LEVY.

Est-ce que certains d'entre vous se rappelle de ce drame, l'assassinat du receveur des Postes, qui a bouleversé notre vie ? »



Année 1958 : 2 215 habitants

DEPARTEMENT

Le département de **MOSTAGANEM** fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, **MOSTAGANEM** fut une sous-préfecture du département d'ORAN jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ORAN fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein exercice. Le département de Mostaganem fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 11 432 km² sur laquelle résidaient 610 467 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CASSAIGNE, INKERMANN, MASCARA, **PALIKAO** et RELIZANE.

L'arrondissement de **PALIKAO** comprenait 7 centres : CACHEROU – DOMBASLE – EL BORDI – PALIKAO – SONIS - **UZES LE DUC** – ZELAMTA –



CHRONIQUE du DIOCESE (Source J.GANDINI – Transmis par Mr Hervé NOEL du C.D.H.A)

UZES LE DUC : Anciennement FORTASSAH, doyenneté de RELIZANE. Desservi par l'Abbé Jean- Pierre ARRIAT, curé de PALIKAO – Nombre de catholiques : 90

Mai 1912 -

Mgr CAPMARTIN fut reçu à la gare par l'abbé TONNELIER, vicaire de RELIZANE, ayant précédé son curé et l'abbé RIVEMALE, ainsi que par un brave colon qui, saluant Son Excellence, lui dit : « *qu'on n'en a pas vu des prêtres, à FORTASSAH, depuis 1500 ans...* ». La pièce faisant fonction de chapelle, ornée avec goût et profusion, se remplit d'assistants. L'abbé BERTRAND, en quelques mots, salua, dans la visite épiscopale, la reprise des traditions interrompues depuis 15 siècles. "FRONTA" fut jadis le siège d'un évêché, dont le titulaire assista, en 411, à un concile de CARTHAGE.

1942 – Bénédiction de l'Eglise Sainte Jeanne d'Arc par Mgr DURAND

« *Le 19 mai, Monseigneur a béni l'église d'UZES LE DUC. Dans les circonstances actuelles, la visite elle-même de ce centre, très éloigné, n'avait pas semblé possible. Heureusement que l'abbé BERNARD, curé de PALIKAO, a hérité de l'attachement qu'avait son prédécesseur, l'abbé ESCOLANO, pour cette méritante annexe et que, pour rendre possible le long voyage, on a eu soin de faire depuis longtemps une réserve de carburant. C'est ainsi que le 19 mai, non seulement Son Excellence a la grande joie d'être à UZES, mais il se trouve en présence d'une salle spacieuse dédiée au culte et à laquelle un gracieux*



L'entrée du village

ANNUAIRE (Source Mr NOEL Hervé du C.D.H.A)

AMAMRA Abdellah, commerçant.....	0.18
BACHIRI Lazereg, commerçant.....	12
BRECK ben Embarek, colon.....	14
CALMETTES frères, propriétaires.....	11
CHAREF Issâad, commerçant.....	7
DION, hydraulique, garde rivière.....	0.02
Gendarmerie.....	6
KADOURI Abdelkader, commerçant.....	17
LEVY S., fils de Jacob, céréales.....	15
NASICA (A), propriétaire.....	3
OULD Ali Messaoud et fils, commerçant.....	13
S.A.S.....	0.24
Section agricole de prévoyance, rég.PALIKAO.....	0.04

DISPARUS

À partir de 1956, la rébellion devient active dans la région de RELIZANE. C'est surtout l'attentat contre le train ORAN-RELIZANE, le 3 janvier 1957, qui marque les esprits. Ce jour-là, la Micheline est arrêtée en rase campagne par un groupe terroriste qui massacre six personnes (M. DECKERT, M et Mme CUTILLAS, une jeune fille de 14 ans et deux femmes) et en enlève 13 autres dont deux européennes. Nul n'en entendra plus jamais parler.

On ne circule plus désormais dans la campagne qu'en convoi escorté par l'armée. Cela devient vite un rituel : on va en convoi, une succession de voitures qui s'arrêtent en file indienne sur la route à la sortie de RELIZANE, derrière l'automitralleuse chargée de guider et protéger le convoi. On se rencontre et on discute en attendant l'heure du départ. D'ailleurs, ceux qui ne partent pas viennent accompagner les autres au convoi, comme ils les auraient accompagnés sur le quai de la gare.

Les disparues, plus jamais retrouvées, à la suite à cette triste attaque des rebelles, sont :

- Madame Veuve DECKERT née RECORD Sylviane,
- Enfant RECORD Line,
- Madame VERACRUZ née CANTON Rosalie,

Nous avons une pensée toute particulière à l'égard de ces innocentes victimes dont nous devinons le calvaire subi. 

SYNTHESE réalisé grâce aux sites ci-dessous et en mentionnant la participation bienveillante de Mr NOËL Hervé du CDHA d'AIX en PROVENCE :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur **UZES LE DUC**, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

- http://encyclopedie-afn.org/Uz%C3%A8s_le_Duc_-_Ville
- <http://p-rubira.com/forum/viewtopic.php?pid=2746>
- <http://palikao.piednoir.net/textes/echo%20oran/echo%20tout.html>
- http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/09_originenomsvillages_pn50.htm
- <http://www.piednoir.net/guelma/histoire/cfanov06.html>
- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_1954_num_42_2_1127
- <http://zemmora.free.fr/site/LA%20FAMILLE%20EUDES%2001.04.05.pdf>
- <http://zemmora.free.fr/site/ZEMMORA%20MAIRIN%201896.pdf>
- http://www.unaalat.fr/01_PAGES/11_Algerie_05_ALAT_UzesleDuc_Vaucelle.html

2/ Archives de la guerre d'Algérie : réponse du général LEROI, commandant le Service Historique de la Défense
(Source H. CUESTA)

Les liens cités dans les échanges renvoient d'une part à la notice rédigée par M. PERVILLE dans le recueil des commémorations nationales de 2012, à l'occasion du cinquantenaire de la fin de la guerre d'Algérie et de l'anniversaire des accords d'Evian ; d'autre part à une page d'un site Internet dédié à l'histoire de l'Algérie, rédigée par vous (*ndlr* : général FAIVRE), relative aux sources et délais de consultation des archives de l'Algérie

Cette 2^e page, rédigée en mai 2003 et non actualisée depuis, contient de nombreuses approximations et inexactitudes. En particulier, elle fait état de la loi du 5 (en réalité 3) janvier 1979 sur les archives, qui a été abrogée par la loi du 15 juillet 2008 modifiant le code du patrimoine : les indications de délai qui y figurent ne sont donc plus valables aujourd'hui.

Les modalités d'attribution des dérogations ont été demandées à un professeur d'université, certainement éminent, mais pas forcément fin connaisseur des mécanismes du code du patrimoine, et qui alimente l'idée d'une restriction aux « vrais » historiens avec des allégations qui ne sont, à ce stade, pas fondées.

S'agissant de la communicabilité des archives, je vous renvoie au code du patrimoine, lequel dans ses articles L. 213-1 et suivants fixe les règles d'accès aux archives publiques. La majeure partie des archives liées à la guerre d'Algérie, ayant plus de 50 ans d'âge, sont devenues à ce jour, librement communicables, à l'exception :

- des procès-verbaux de gendarmerie, couverts par le délai de 75 ans à compter de leur date (voire 100 ans s'ils concernent un mineur) ;
- des dossiers de justice militaire (non conservés par le SHD, mais conservés par le DCAJM, au Blanc), couverts par le même délai de 75 / 100 ans ;
- des documents couverts ou ayant été couvert par le secret de la défense nationale et dont la communication est de nature à porter atteinte à la sécurité de personnes nommément désignées ou facilement identifiables (ceci afin de protéger les agents de renseignement).

De manière générale, les délais de communicabilité sont calculés en fonction des dates d'un document ou d'un dossier et non à priori : dire que les archives de l'Algérie ne seraient pas ouvertes avant telle ou telle date constitue un non sens. Les délais mentionnés ci-dessus montrent que seules quelques catégories de dossiers ne sont pas encore librement communicables, et la date de libre communicabilité sera liée au contenu du dossier (mineur / majeur ; éléments médicaux ou pas ; agent de renseignement ou pas).

Il est toujours possible de demander une dérogation pour consulter les archives, en remplissant le formulaire *ad hoc*. Contrairement à ce qui est dit, nul n'est besoin d'une inscription en faculté d'histoire pour obtenir la dérogation : la décision est prise sous réserve que la consultation ne porte pas une atteinte excessive aux intérêts que la loi entend protéger – intérêts qui, aujourd'hui, en l'état actuel du droit, se bornent à préserver le secret judiciaire et la protection des sources de renseignement.

3/ Les souvenirs de l'émir ABD-EL-KADER dans la région de MASCARA

Un arrêté du 29 mars 1949 a classé parmi les monuments historiques un certain nombre d'édifices auxquels est attachée la mémoire de l'émir ABD-EL-KADER :

- les ruines de la Mosquée de Sidi MAHIEDDINE, au douar GUETNA, commune mixte de MASCARA,
- le « *bain de l'émir* », à la ferme SAINT PAUL, douar NESMOTH, commune mixte de CACHEROU,
- le rempart turc de la Smala, au même lieu , ainsi que ses ruines de la Zaouïa de Sidi MAHIEDDINE, dans la même commune.



ABD-EL-KADER (1808/1883)



MASCARA

Un arrêté du 14 mars 1949 avait classé parmi les monuments naturels et sites un bosquet d'environ 150 oliviers séculaires, près du rempart dans le ferme Saint Paul.

Par ailleurs, un monument a été élevé et solennellement inauguré, près de la ferme Saint Paul, et du « *bain de l'émir* », sur un terrain donné gracieusement par le propriétaire. Un crédit avait été voté à cet effet en décembre 1949 par l'Assemblée Financière Algérienne. Cette manifestation a pris la valeur d'un symbole d'autant plus émouvant qu'on célébrait alors, la même année, le centenaire de la mort de BUGEAUD, l'illustre adversaire de celui qui devint un ami de la France après l'avoir vaillamment combattue pendant 15 ans.

Les souvenirs de l'émir ABD-EL-KADER sont encore assez nombreux dans la région de MASCARA, mais tendaient à s'effriter et à tomber en ruines.

A MASCARA, même, l'émir résida de 1832 à 1835 et à fréquentes reprises entre 1837 et 1841. Sa maison s'élevait jadis sur l'emplacement de celle qui fut, jusqu'en 1892, le bureau des Hypothèques, à l'angle de la rue Vauban et de la place Mogador. Les bureaux de l'administration d'ABD-EL-KADER étaient au beylik, enclos aujourd'hui dans les bâtiments militaires qui occupent une bonne partie de la ville. Une légende veut qu'aux pieds de l'arbre qui s'élève devant le grand hôtel, l'émir rendait la justice, comme Saint-Louis à l'ombre du chêne de Vincennes. Ce n'était pas en tout cas le même arbre : car cet arbre est un belombr et les belombras sont d'importation relativement récente ; leur rapide croissance fait illusion sur leur âge véritable. Quant à l'emplacement de l'hôtel actuel, il était occupé, assure-t-on, par une bien curieuse, sympathique et poétique, institution : *dâr al-metwahmât*, la maison des femmes enceintes. On y apportait toutes sortes de primeurs, on y conservait des fruits, hors saison, de façon à pouvoir satisfaire autant que possible les envies des femmes pendant leur grossesse.

Heureuses femmes de MASCARA !...



Un belombr

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/pages/39_souvenir_abdelkader.htm

4/ La vallée du CHELIF aux quatre saisons

Episode 2 - Auteur Roland AUVRAY –

Alors se levait le grand vent de la vallée, roulant vers RELIZANE tout ce qu'il trouvait sur son passage. Le vent de la vallée du CHELIF pouvait, dans ses jours de fureur, culbuter des pierres tombales. Dans les champs, les hommes souffraient molle

morts en travaillant la terre ; ils tentaient, tant bien que mal, de se protéger du fléau en se masquant le visage à l'aide de grands foulards et de lunettes énormes. Le soir, lorsque le vent s'essouffait enfin, les hommes regardaient leur peau devenue rouge, et ils riaient.



Oued CHELIF

Telle est la vallée jusqu'à la Toussaint, immuablement. Au Nord de RELIZANE, quand venait novembre, le paysage se faisait désertique, planté ça et là de palmiers et de cactées, et tournait au mauve, dans le crépuscule. Je me souviens du sifflement des express, au loin ; je me souviens des grillons des jolies prairies du CHELIF et de leurs concerts chaque soir renouvelés.

C'était l'automne, et la vallée redevenait plus humaine ; les hommes avaient alors du plaisir à travailler, et, au milieu des champs, ils se remettaient à sourire et à parler fort. Ils oubliaient immédiatement le vent de l'été qui leur faisait courber l'échine. C'était immuable : durant le long, l'interminable été, les hommes ne se souvenaient plus des douceurs ineffables du printemps et de l'automne, et ils doutaient même de leur existence antérieure ; alors, ils haïssaient leur vallée. Mais dès que les belles saisons revenaient, ils oubliaient l'été et leurs souffrances passées.

Leur faculté d'oubli avait quelque chose d'incroyable, de purement miraculeux !

Voilà comment était, depuis toujours – et pour toujours, pensions-nous -, la vallée du CHELIF !

Au milieu du 18^{ème} siècle, les conquérants français n'eurent que peu de peine à mettre à la raison les naturels de la vallée, peu nombreux et très dispersés. Ils durent avoir plus de mal, en revanche, à s'établir dans ces régions inhospitalières et à survivre grâce aux produits de la terre. Ils essayèrent bien mal, finalement, renoncèrent.

Ils se regroupèrent alors dans les petites villes de la vallée, ou en fondèrent d'autres et, de fermiers qu'ils étaient, devinrent des citadins, oubliant peu à peu leurs espoirs et leurs rêves anciens. Les terres de la vallée se retrouvèrent très vite telles qu'elles avaient été avant 1830, sauvages et incultes.

A suivre....

5/ «L'histoire officielle fait des héros d'hier les traîtres d'aujourd'hui»

Des étudiants ont connu cette période non pas sur les bancs de l'école, mais de la bouche des «anciens».

Le 8 Mai 1945. Une date et beaucoup d'images d'EPINAL. Que retiennent les étudiants de leurs cours d'histoire sur cette date importante de la longue résistance des Algériens ? Une seule impression se dégage après un rapide micro-trottoir : les jeunes ne retiennent rien de cet épisode ou mélangent carrément la chronologie. «Le 8 Mai, c'est les massacres de SETIF, GUELMA et KHERRATA. Des gens qui sont sortis réclamer l'indépendance ont été jetés à la Seine par l'armée française», raconte, sans conviction, Slimane, étudiant en sociologie à l'université de BOUZAREAH....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.elwatan.com/hebdo/histoire/l-histoire-officielle-fait-des-heros-d-hier-les-traîtres-d-aujourd-hui-10-05-2015-294375_161.php

NDLR : Qu'ils se rassurent on a le même problème en France. Concernant l'Algérie, ces étudiants risquent encore d'être surpris lorsqu'ils apprendront comment beaucoup ont été bernés par une histoire mythique et enjolivée de récits dithyrambes alors que...

6/ A propos de l'entrée de Jean ZAY au Panthéon (Auteur Général (2^e s) Henri PINARD LEGRY, Président de l'ASF)

Malgré le silence total des médias sur le sujet notre pétition a recueilli plus de 5000 signatures.

En dépit des propositions adressées par le Comité national d'entente de plus de 50 associations nationales et par l'ASAF dans une lettre ouverte et oralement, au président de la République, celui-ci semble maintenir sa décision de faire rentrer au Panthéon, avec trois héros de la Résistance, monsieur Jean ZAY, ancien ministre mais aussi auteur d'un odieux poème sur le drapeau français.

A ce sujet, deux questions demeurent :

- Pour quelles véritables raisons le président de la République a retenu le nom de Jean ZAY qui, à 20 ans, traita le drapeau français de « *saloperie tricolore* », plutôt que celui d'un jeune Français qui au même âge, voire plus jeune, comme **Henri FERTET** à 16 ans, combattit les nazis et fut fusillé ? L'ASAF souhaite que les élus de la Nation, relayés par les médias, se prononcent clairement sur ce choix du président de la République.
- Comment les porte-drapeaux pourraient-ils être présents à la cérémonie et honorer ainsi un homme qui a pensé et écrit que le drapeau, qu'ils portent lors des cérémonies avec fierté et dévouement, était une « *immonde petite guenille* » ?

L'ASAF ne sera pas présente au Panthéon le 27 mai, journée nationale de la Résistance, afin de ne pas cautionner ce qu'elle estime être une forfaiture, une insulte inacceptable faite à l'ensemble des Françaises et des Français, en particulier à ceux qui souffrirent et sacrifièrent leur vie pour le drapeau.

Elle sera à l'Arc de Triomphe et contempera avec fierté, l'immense drapeau qui flotte au dessus de la tombe du Soldat inconnu.



Henri FERTET (1926/1943)

Cliquez SVP sur ce lien : http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Fertet

7/ Alain RUSCIO « La société française est encore marquée par la question algérienne »

Dans Nostalgie, l'interminable histoire de l'OAS, l'historien spécialiste de l'histoire coloniale analyse l'impact que la guerre d'Algérie a encore dans l'inconscient collectif. La faute en revient à « une seule famille politique française, écrit Alain RUSCIO, celle des anciens de l'Organisation armée secrète et de leurs héritiers, (qui) l'a malhonnêtement et durablement instrumentalisée ».

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.humanite.fr/alain-ruscio-la-societe-francaise-est-encore-marquee-par-la-question-algerienne-574124>

Extraits : [...C'est leur « paradis perdu »...

Alain RUSCIO : Oui. J'ai presque une sorte de... (il hésite longuement – NDLR) tendresse pour ces gens-là, qui vont mourir sans jamais rien avoir compris à leur vie. Cette génération toujours rivée à ses certitudes n'a rien compris aux raisons de son douloureux exil. Je cite, par exemple, l'entretien de Marthe VILLALONGA, cette brave femme qui n'est pas une facho, pas OAS qui dit : « *On s'entendait bien avec les Arabes.* » D'autres maintiennent qu'il y avait **des petits Arabes à l'école, alors qu'il n'y en avait pas un sur trente !** Et dans cette société « *idyllique* », d'un seul coup surgissent des agitateurs, le FLN, probablement payé par Moscou ou Le Caire, qui veulent les égorger ?...



Année 1948/1949 école de garçons de MERS-EL-KEBIR où il y avait un instituteur FSNA, Monsieur SAFER.



Ecole maternelle de SIDI CHAMI en 1951

NDLR : Mon père, né en 1906 à Bône, était analphabète. Il n'était pas le seul de sa génération à l'être, eu égard au contexte social de l'époque que notre historien, plein de tendresse, semble occulter.

Les photos présentées sont issues du site : <http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/01/08/26101158.html>.
En cliquant sur le lien précité, vous pourrez voir d'autres photos, toutes aussi expressives et en légères contradictions avec les "révélations", sur ce sujet, de Monsieur RUSCIO du parti communiste français.
Sur le fond il est nécessaire de préciser au préalable que l'OAS a été créée à MADRID, le 11 février 1961. La rébellion, quant à elle, sévissait depuis le 1^{er} novembre 1954 en Algérie, et depuis 1958 en Métropole...

Alain RUSCIO, né en 1947: http://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_Ruscio, écrit : « L'OAS ne fit que reprendre le flambeau d'une "culture de la milice", puis qu'éliminer, souvent physiquement, toutes les autres voix de cette communauté qui souhaitaient une solution non violente. L'OAS, par ailleurs, porta, de façon violente, la guerre sur le territoire de la métropole. "Nostalgie" rappelle que les partisans de cette organisation mènent toujours son combat, qu'ils veulent « bloquer la mémoire » après avoir tenté de « bloquer l'histoire » (formule de Pierre Nora, 1961)... »

Monsieur RUSCIO, comme d'habitude, oublie de préciser la cassure, devenue totale, avec de Gaulle, dont l'ambiguïté tardivement levée, s'ensuivit alors une véritable fronde militaire d'abord puis guerre entre les membres de l'OAS et l'État. A propos de milices, De GAULLE utilisera contre l'OAS aussi bien la police que des groupes illégaux (les barbouzes dont le proxénète Georges BOUCHESEICHE, ancien de la Gestapo française). Ces barbouzes sont chargés de faire du contre-terrorisme, c'est-à-dire des plasticages (à la place de la Sécurité militaire, qui ne pouvait elle-même commettre des attentats), de réaliser des interrogatoires, en collaboration étroite avec les forces de gendarmerie du colonel DEBROSSE (au cours desquels la torture est utilisée, selon les membres de l'OAS qui les ont subis, M^{me} Geneviève SALASC, capitaine Noëlle LUCCHETTI, M^{me} BONADE, Jean HOURDEAUX, Charles DAUDET, Albert GARCIN, COSTAGLIOLA, RODENAS, ZIANO, etc.). De plus après le cessez le feu, du 19 mars 1962, l'explosion des enlèvements d'Européens (1 336 sans oublier les milliers d'assassinats commis) avec une alliance de fait qui eut lieu entre les autorités françaises, la mission "C" et le FLN, les massacres continuèrent : 26 mars 1962 ALGER et l'« apothéose » du 5 juillet à ORAN.



Mais, paraît-il, nous n'avons rien compris en se souvenant, aussi, de l'ambiguïté d'une phrase célèbre prononcée le 4 juin 1958 à ALGER par DE GAULLE : « JE VOUS AI COMPRIS.... ». Cela fait dire, plus tard, à l'humoriste Pierre Desproges que le message réel aux Pieds-Noirs était : « Je vous hais, compris ? »

8/ NOS CHERS SOUVENIRS

-Recherche

Un de nos lecteurs cherche un contact avec un ancien de BOUFARIK pour avoir des informations sur Madame ROSSIER (?) qui y animait la Croix Rouge dans les années 1940. Nous contacter, nous ferons suivre. MERCI.

--Pleure, pleure des larmes de sang, BOUCHAOUI ! (Source Mr Pierre ANGLADE)

Extrait : [...« *Pourquoi avoir combattu pour l'indépendance ? Pour que Si Flen et Si Felten remplacent — mal, très mal ! — BORGEAUD ? Rendez ces terres au peuple ; mais si vous tenez à ce qu'elles gardent leur statut privé, rendez-les alors aux héritiers BORGEAUD ! Ils sont mieux indiqués que les actuels indus occupants !* »....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire cet article : <http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2015/05/19/article.php?sid=178816&cid=2>

NDLR : Maintenant BOUCHAOUI, le hameau de LA TRAPPE était un monastère dont la création résultait d'une double volonté ; celle du monastère de la Grande Trappe d'Aiguebelle dans la Drôme, et celle de la reine de France Marie-Amélie. Les Trappistes appartiennent à la grande famille monastique cistercienne. Le vicaire général Dom Joseph-Marie souhaitait créer en Algérie une œuvre comparable à celle des défricheurs cisterciens, des 12 et 13^{ème} siècles, dans les forêts françaises. Il hésita, paraît-il entre Bône en mémoire de Saint-Augustin évêque d'Hippone au début du 5^e siècle, et Alger proche du pouvoir. Le Maréchal SOULT, Ministre de la Guerre, et favorable aux grandes concessions, proposa un grand terrain de 1020 ha près du champ de bataille de STAOUELI en 1830. Ces terres auraient pu servir à l'édification d'un village " GUYOT " ; elles devinrent cisterciennes.

La concession, située dans la plaine de STAOUELI, à 17 Km d'ALGER, ayant été attribuée le 17 février 1843 ; la première pierre fut posée le 14 septembre. BUGEAUD accorda le concours de ses soldats pour les premiers défrichements et les premiers labours ; ainsi qu'une subvention de 62 000 francs. Fin 1843, 60 ha étaient défrichés, et on grava au-dessus du portail d'entrée une devise susceptible de plaire à BUGEAUD sans offenser le Christ " *ense cruce et aratro* ". Le bâtiment fut consacré le 30 août 1845 par Monseigneur DUPUCH, premier évêque d'Alger.

Quand Napoléon III fit une halte en 1865, l'abbaye était prospère. Cette prospérité dura jusqu'aux années 1880. Mais ensuite l'abbaye souffrit de la mévente du vin et de l'ambiance anticléricale des gouvernements de Paris. Bien que les Trappistes aient échappé à l'expulsion qu'aurait rendue possible la loi de 1901 sur les associations, ils décidèrent par précaution de vendre, et de partir en Italie, près du lac de Garde. Sur la carte le toponyme " caves d'Aiguebelle " a maintenu le souvenir de leur origine jusqu'en 1962.



En 1904 le domaine est vendu à trois frères d'origine suisse : Jules, Charles et Lucien BORGEAUD. En 1908 Lucien rachète les parts de ses frères et reste seul propriétaire. Il acquiert bientôt la nationalité française. Il donna au village une vocation agricole avec la construction de hangars, d'écuries et aussi, de caves (qui existent à ce jour), car la région produisait de grandes quantités de vin sous la marque LA TRAPPE.

En 1963, le gouvernement algérien décide de nationaliser les terres agricoles des colons dont la plupart étaient partis en France, pour confier leur gestion à l'administration. Le Domaine BORGEAUD est remplacé par l'appellation Domaine BOUCHAOUI (Amar), un martyr de la révolution.

De 1963 à 1987, les terres gardèrent leur vocation initiale et les données agricoles étaient assez optimistes. En 1987, le Parlement adopte une loi (87-19) relative au mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national. On voit alors une fragmentation des domaines et celui de BOUCHAOUI est parcellisé en une trentaine d'EAC (Exploitation agricole collective). Depuis, l'agriculture est sérieusement délaissée dans ce domaine, les hangars et les écuries sont quasi-abandonnés, des terrains voient apparaître des coopératives immobilières et des terres sont "sous-louées" et la population croît à une allure vertigineuse...

EPILOGUE OUED EL ABTAL

Année 2008 = 21 278 Habitants



Une nouvelle ville et un mini hôpital en projet

La future ville s'étend sur une superficie de 68 ha dont 27,67 ha sont réservés à la construction des habitations collectives, semi-collectives et individuelles et 9 autres ha pour la réalisation d'autres infrastructures de base, notamment une polyclinique, un centre de santé, une école primaire, un CEM, une mosquée, un centre de loisir scientifique et une salle de sports....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.djazairess.com/fr/elwatan/125958>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO